

16 décembre 2019

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HUGUES**

Procès-verbal de la séance spéciale du programme des dépenses en immobilisations 2020-2021-2022, du conseil de la Municipalité de Saint-Hugues, tenue le seizième (16^e) jour de décembre 2019 à la salle municipale située au 390, rue Notre-Dame, Saint-Hugues.

Sont présents : monsieur le maire, mesdames les conseillères et messieurs les conseillers:

Simon Valcourt, René Martin, Audrey Lussier, Ginette Daviau et Michaël Bernier, tous membres du conseil, formant quorum, sous la présidence du maire, M. Richard Veilleux.

Le conseiller Thomas Fortier-Pesant est absent.

Mme Carole Thibeault, directrice générale, est également présente.

À vingt heures cinquante-cinq (19h55), M. Richard Veilleux, maire, procède à l'ouverture de la séance d'adoption des dépenses en immobilisation du conseil.

19-12-256

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du programme des dépenses en immobilisation 2020-2021-2022;
4. Période de questions portant exclusivement sur les dépenses en immobilisation 2020-2021-2022;
5. Levée de la séance.

Il est proposé par la conseillère Audrey Lussier, appuyé par la conseillère Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

19-12-257

**ADOPTION DU PROGRAMME DES
DÉPENSES EN IMMOBILISATION:
2020-2021-2022**

Conformément à l'article 953.1 du Code Municipal, un programme des dépenses en immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022 a été préparé.

Pour l'an 2020	Voirie :	225 000 \$
Pour l'an 2021	Voirie :	225 000 \$
Pour l'an 2022	Voirie :	225 000 \$

Il est proposé par la conseillère Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le programme des dépenses en immobilisation 2020-2021-2022.

ADOPTÉE

**PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT
EXCLUSIVEMENT SUR LE PROGRAMME DES DÉPENSES
EN IMMOBILISATION 2020-2021-2022**

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

16 décembre 2019

19-12-258

LEVÉE DE LA SÉANCE

À dix-neuf heures cinquante-huit (19h58), il est proposé par le conseiller Michaël Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la présente séance.

ADOPTÉE

Signé à Saint-Hugues, ce (^e) jour de _____ 2019.

Richard Veilleux, *maire*

Carole Thibeault, *directrice générale
et secrétaire-trésorière*